

UR.

COMMUNE DE MANTES-LA-VILLE

Dossier DP 78362 26 00008

Déposé le : **17/01/2026**

Complété le : **22/03/2026**

Affiché le : **22/01/2026**

DESTINATAIRE :

Objet des travaux : **Remplacement du portail et de la clôture existante par un nouveau portail et une nouvelle clôture avec des lames claire-voie.**

Manuel Antonio Martins flores
17 Rue des Orgemonts
78711 MANTES-LA-VILLE

Adresse du terrain :
17 Rue des Orgemonts
78711 MANTES-LA-VILLE

Référence(s) cadastrale(s) : **AR99**

Dossier suivi par :

Alexis SIROUX (alexis.siroux@gpseo.fr)

Communauté Urbaine GPS&O

Service instruction du droit des sols

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le Maire de la commune de MANTES-LA-VILLE certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **Manuel Antonio Martins flores** enregistrée sous le numéro **DP 78362 26 00008** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus depuis le **23/04/2026**.

Le dossier a été transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

A MANTES-LA-VILLE, le 22/04/2026

Le Maire de MANTES-LA-VILLE

